Migration des amphibiens

Mars 2018

Remerciements à tous les volontaires :

Catherine Allioux, Janine Amram, Chantal Chambonneau, Elodie Couturier, Emeline Delanoue, Violaine Gabut, Christian Gimenez, Béatrice Hallonet Flavien Petit Huguenin, Jacques Lemarquand, Claude Lesaffre, Carine Le Thanh, Daniel Maurel, Anne-Gaëlle Orblin, Jean-Paul Pautrat, Chantal et Michel Robin, Hélène Sanchez, Danièle Samson, Catherine Tomasi, Janine Vincent.

Et à Marie Melin, Michel Pajard, Didier Roux, et l'ONF pour leur soutien.

Mr Enjalbert, Maire de Saint-Prix, Lois Pasquier et l'équipe de volontaires de Saint Prix.

Résumé et préconisations

- En 2018, la migration s'est effectuée en deux temps ; un passage massif entre le 8 et le 12 mars puis un autre passage après une période hivernale. Environ 3 200 amphibiens furent comptés soit une diminution d'environ 25% sur l'ensemble des zones. Y a-t-il eu une migration plus tôt en Janvier comme cela nous a été déjà signalé ?
- A noter une forte population de grenouilles agiles et rousses notamment à l'abbaye du Val et sur la route des Parquets. Les tritons palmés furent nombreux. Toujours des salamandres à Montmorency.
- Les deux nouveaux crapauducs installés à Maffliers et Presles remplissent leur rôle même si celui de Maffliers doit toujours être mis hors d'eau. Belle réussite confirmée déjà en 2017.
- A noter de nombreux amphibiens furent retrouvés écrasés lors de leur retour soit Rte des Parquets, soit à Maffliers, soit à Presles. Cette migration postnuptiale est massive et non diffuse. Une solution de crapauduc en dur permettant des traversées dans les deux sens semblent à l'avenir la plus appropriée.
- Quatre lieux méritent attention et doivent être équipés :
    - Saint-Prix – Route des Parquets :
      Une grande réussite autant par la motivation de l'équipe avec le soutien de la mairie de St Prix et l'ONF que par son efficacité puisqu'aucun amphibien ne fut écrasé. L'écrasement est intervenu lors de leur trajet retour. Une expérience à poursuivre en attendant soit un crapauduc en dur soit la fermeture de la route.

    - Route des Trois Sources à L'Isle-Adam : la préconisation d'une installation temporaire (très court, 150m) en 2019 semble la meilleure. Le ramassage des grumes par l'ONF ayant été réalisé pendant la période de la migration nous n'avons compté sur cette zone que 395 amphibiens en 2018 contre

1 014 en 2017. Les travaux forestiers sont définitivement à prévoir hors saison de reproduction.

- Route vers Biard à Frouville : préconisation pour la fermeture de la route pendant un mois et demi. Une initiative de la part de volontaires a permis de fermer la route à partir du 19 mars. 28% de crapauds écrasés avant la fermeture, 4% après. A noter que cette solution ne peut être pérenne.
  A noter aussi que cette mesure est bien acceptée par les habitants une fois l'enjeu compris.

- Route de l'abbaye du Val : préconisation pour une installation temporaire ou en dur. Le nombre et la diversité rencontrés méritent une attention particulière.

Nous renouvelons notre demande pour la pose de panneaux « attention, migration de batraciens » pour tous les sites, prioritaires ou non.
Ces panneaux permettraient de sensibiliser les usagers de la route.

Amplexus de grenouilles - Frouville

Amas de crapauds mâles sur la femelle - Frouville

I – Introduction Contexte de l'étude

L'étude avait pour objectif en 2018 de :

1- Vérifier l'efficacité des crapauducs mis en place en 2016 : crapauduc de Presles (RD 78), crapauduc de Maffliers (RD64) réalisés par le Conseil Départemental 95 (CD95)

2- Poursuivre les comptages des zones identifiées en 2015, 2016 et 2017 soit :

   a. L'étang des Trois Sources (L'Isle-Adam)
   b. L'abbaye du Val (Mériel)
   c. La route de Labbeville (Frouville)
   d. La route des Parquets dans la forêt de Montmorency

Suite aux formations réalisées par Marie Melin et Michel Pajard, nous avons tenté une identification des espèces rencontrées.

a. Méthodologie

Les passages ont été effectués par équipe de 2 personnes minimum, une fois par soir entre 20h et 23h du 6 mars au 23 mars. Des amphibiens furent observés sur le retour dès le 23 mars.

Certains soirs considérés trop froids et secs n'ont pas fait l'objet d'un passage.

Comme en 2017, des binômes ont été dédiés à chaque zone et sont restés plus longtemps que précédemment à réaliser le comptage, n'ayant pas à effectuer une longue tournée.

Nous avons pour cette raison supprimé la surveillance de Carnelle (RD85) dont nous savons que les crapauducs fonctionnent et le lieu-dit du « Mississipi » pour lequel aucun moyen n'est envisageable pour protéger les amphibiens compte tenu de l'encaissement de la route.

Les chiffres rapportés sont l'image d'un passage à un temps donné, nous pouvons aisément penser que certains jours le nombre fut beaucoup plus important.

Une fiche standard a été établie et fournie à chaque binôme afin de récolter les données selon un format identique.

Les zones représentées en jaune sur les cartes sont celles de plus fortes populations recensées

b. Méthodologie Crapaudrome

Lorsqu'un équipement temporaire de type crapaudrome est installé, la méthodologie est de ramasser les seaux dans lesquels les amphibiens sont tombés, ces derniers ayant préalablement buté contre la bâche.
Le ramassage des seaux, le comptage, l'identification s'effectuent le matin, si possible tôt, pour éviter les prédateurs et la déshydratation des amphibiens.

c. Liste des lieux faisant l'objet d'un comptage ou d'une surveillance en 2018

i. Crapauducs existants réalisés en 2016

RD 78 - Rte entre les étangs du moulin Neuf et la Rte de Courcelles

RD 64 - Entre la maison du Bois Carreau et l'entrée de Maffliers (Poney club)

ii. Comptage simple

L'Isle-Adam – Route de la Clinique – Etang des trois sources

Mériel – RD 9 - Abbaye du Val

Frouville - RC de Labbeville (de Frouville vers Biard)

iii. Crapaudrome

Route des Parquets – Forêt de Montmorency

Chaque lieu ci-dessus est décrit dans les pages suivantes

II - Météo

En 2018, le début de l'hiver ayant été doux, des migrations ponctuelles furent rapportées en Janvier. Le début de la migration semble avoir été entre le 8 et le 12 mars à la première montée de température accompagnée de pluie. La neige et le froid ont stoppé cette migration qui a repris vers la fin Mars. **Ci-dessous, les relevés de températures et pluviométriques de la station météorologique de Pontoise.** Les pics de migration correspondent aux remontées des températures minimales.

A noter, les premiers retours des crapauds à partir de la troisième semaine de mars en 2018

Pour rappel :

En 2015 (voir Rapport 2015), les fortes migrations furent observées entre le 7 et 8 Mars puis du 22 au 29 Mars. Le temps froid et sec n'ayant permis aucune migration entre ces deux périodes.

En 2016 (voir rapport 2016), le même phénomène s'est reproduit avec une période courte entre le 20 et 22 Février avec des températures entre 10 et 12°C et un climat pluvieux puis une période humide associée à un réchauffement (7- 14°C) entre le 26 et 31 Mars. Entre ces deux périodes, les températures froides et un climat sec ont stoppé la migration.

En 2017 (voir rapport 2017), la migration fut massive entre le 8 et 19 mars sur toutes les zones surveillées, le maximum fut atteint les 8, 9 et 10. Une comparaison avec les données fournies par la Société Asnières Baillon (Baillon) confirme nos propres relevés.

2017 (Rappel)

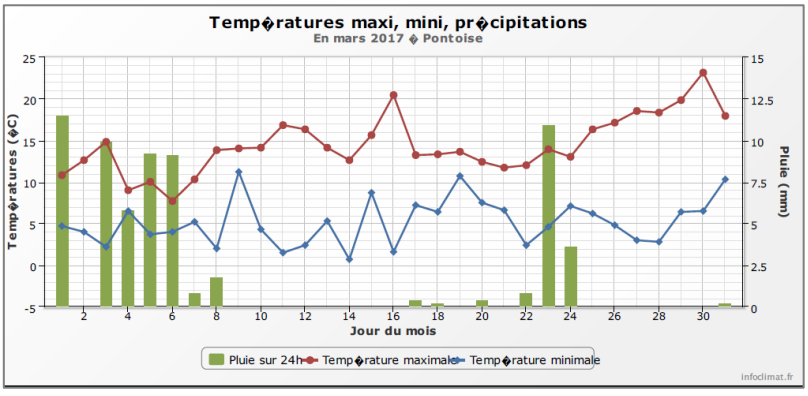

2018

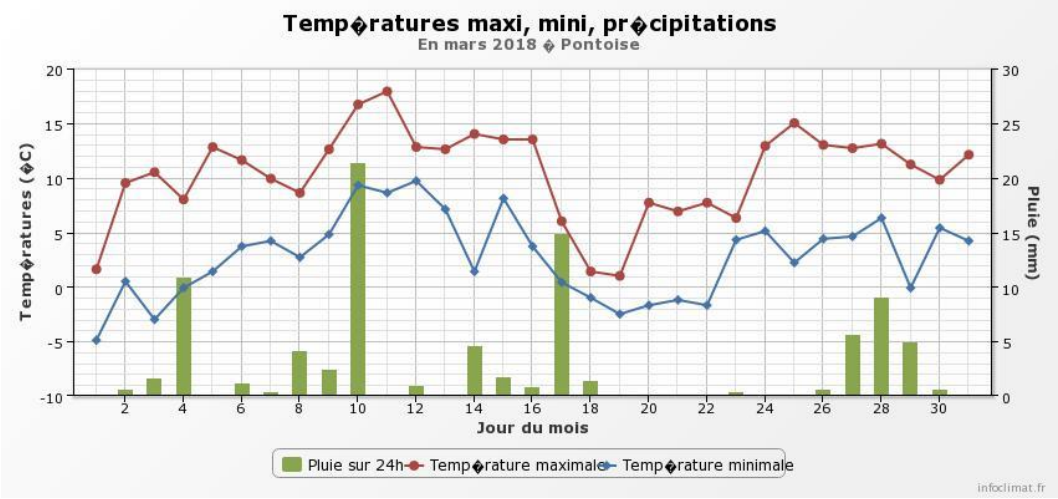

III - Les différents points de l'étude :

A. L'Isle-Adam – Les Trois Sources

La zone se situe sur la route dite « chemin des trois sources » allant du rond-point des Héros de la Résistance à la clinique de l'Isle-Adam.

Les amphibiens se déplacent de la forêt domaniale vers l'étang des Trois Sources (niveau parking). La zone concernée est très courte 120-150 m mais le passage est massif. La route hier calme est devenue meurtrière avec la construction de nombreux bâtiments et de la clinique (passages à toute heure de la nuit). La circulation est massive jusqu'à 20h30

En 2017, un passage quotidien à 20 heures entre le 20 février et le 22 mars, de 45-60 minutes a permis le sauvetage de 1 014 crapauds et de compter 294 crapauds écrasés. Ce comptage donne une image de ce que doit être l'importance de la migration à cet endroit.

En 2018, un protocole identique effectué par le même groupe de personnes montre des résultats très inférieurs. 395 amphibiens dont 298 vivants à qui nous avons fait traverser la route et 97 tués. La légère baisse du nombre d'amphibiens généralement comptée cette année n'explique pas tout.

La zone de migration et plus exactement le zone de passage vers l'étang a subi une coupe rase, puis servi de lieu de stockage. Les grumes ont été chargées et emportées pendant la migration ce qui laisse penser un écrasement des amphibiens qui, de fait, n'ont jamais atteint la route et l'étang.

On note la présence certaine de tritons et de grenouilles agiles sur ce site mais en faible quantités

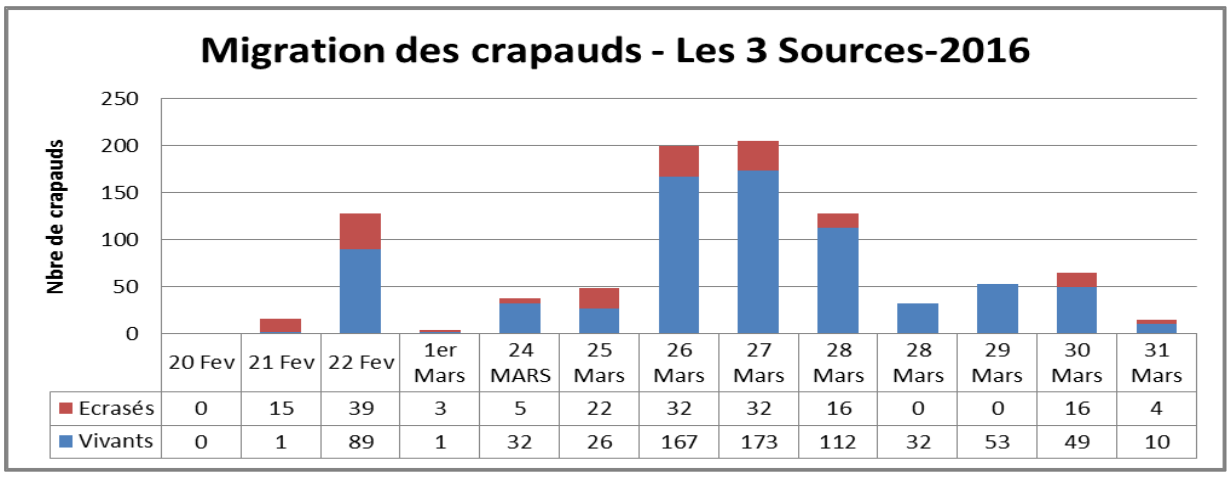

	20 Fev	21 Fev	22 Fev	1er Mars	24 MARS	25 Mars	26 Mars	27 Mars	28 Mars	28 Mars	29 Mars	30 Mars	31 Mars
Ecrasés	0	15	39	3	5	22	32	32	16	0	0	16	4
Vivants	0	1	89	1	32	26	167	173	112	32	53	49	10

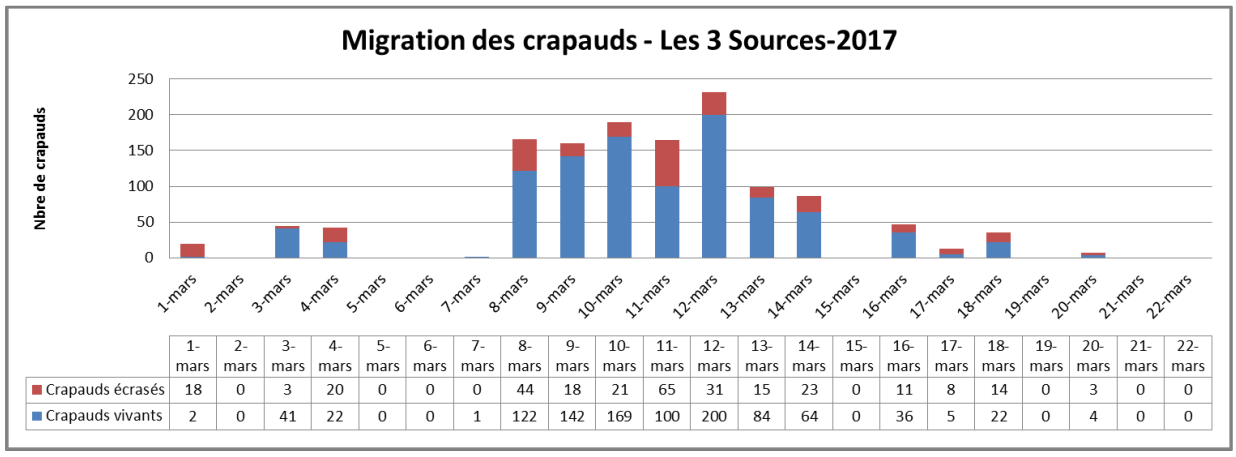

	1-mars	2-mars	3-mars	4-mars	5-mars	6-mars	7-mars	8-mars	9-mars	10-mars	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars
Crapauds écrasés	18	0	3	20	0	0	0	44	18	21	65	31	15	23	0	11	8	14	0	3	0	0
Crapauds vivants	2	0	41	22	0	0	1	122	142	169	100	200	84	64	0	36	5	22	0	4	0	0

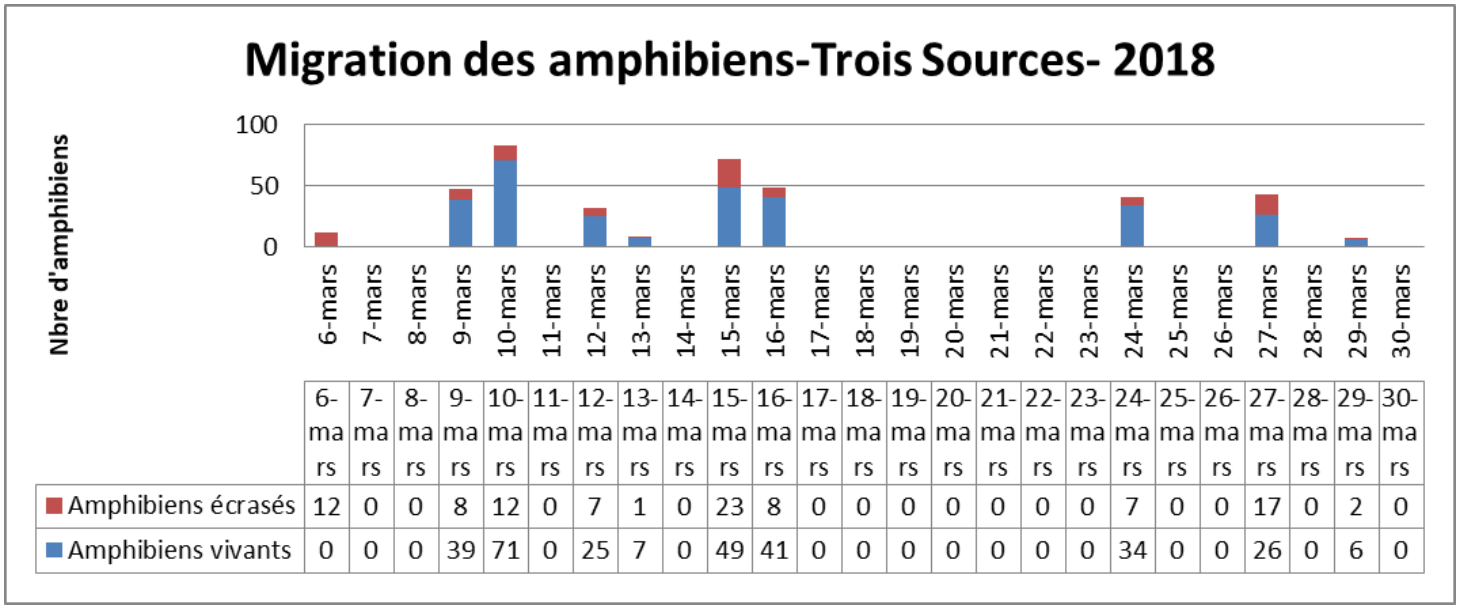

	6-mars	7-mars	8-mars	9-mars	10-mars	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars	24-mars	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars	30-mars
Amphibiens écrasés	12	0	0	8	12	0	7	1	0	23	8	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	17	0	2	0
Amphibiens vivants	0	0	0	39	71	0	25	7	0	49	41	0	0	0	0	0	0	0	34	0	0	26	0	6	0

Etang des Trois Sources à L'Isle-Adam
Coupe réalisée en 2017

Etang des Trois Sources à L'Isle-Adam
Passage des amphibiens

CONCLUSION

Suite à nos recommandations, nous avions obtenu de la mairie et de l'ONF l'autorisation de poser un crapaudrome (structure temporaire) en 2017. La réalisation d'une coupe par l'ONF nous a amenés à reporter ce dispositif en 2018. Nous espérons le mettre en place en 2019.

2017 nous a confortés dans notre décision de la nécessité de protéger cette zone. Nous regrettons cependant le peu de biodiversité car il n'y a que très peu de grenouilles et pas de triton alors que leur présence est avérée dans les mares aux alentours.

Nous attribuons ce fait au mauvais état de l'étang des Trois Sources par la forte présence humaine et celle des oies.

2018 n'a fait que confirmer la précédente conclusion. De plus la coupe, le stockage et l'enlèvement des grumes pendant la période de migration furent dommageable à la population d'amphibiens. A surveiller en 2019

B. Zone de la Forêt de l'Isle-Adam

a. Abbaye du Val

La zone débute un peu après l'entrée de l'abbaye et se poursuit jusqu'à la porte verte au niveau du ru du Vieux Moutiers. La zone de passage la plus fréquentée est plus restreinte : de la descente de la D9 au niveau de la porte et du ru (voir carte)
La route est fréquentée le soir lors des trajets de retour vers le domicile. Cette fréquentation nocturne cause de nombreux écrasements d'amphibiens qui, de plus, ne peuvent pas facilement entrer dans le parc de l'abbaye pour aller aux étangs.

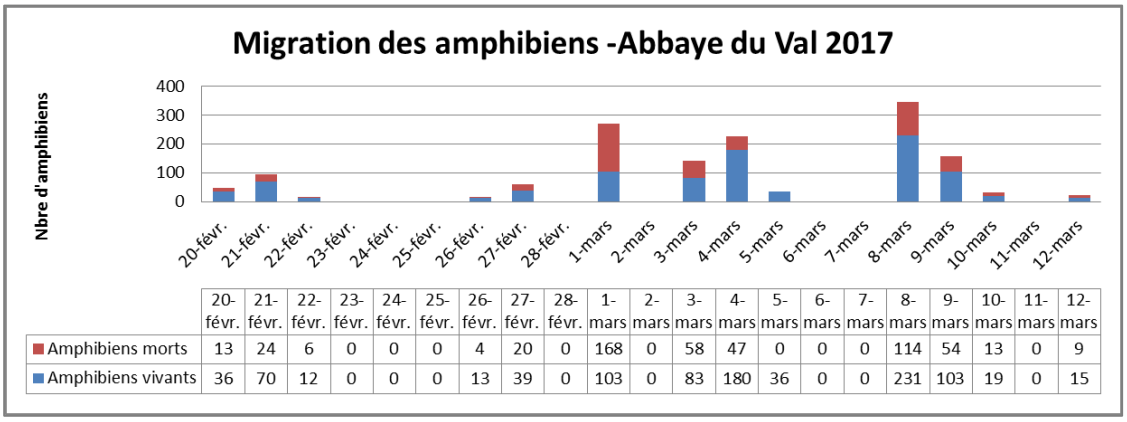

	20-févr.	21-févr.	22-févr.	23-févr.	24-févr.	25-févr.	26-févr.	27-févr.	28-févr.	1-mars	2-mars	3-mars	4-mars	5-mars	6-mars	7-mars	8-mars	9-mars	10-mars	11-mars	12-mars
Amphibiens morts	13	24	6	0	0	0	4	20	0	168	0	58	47	0	0	0	114	54	13	0	9
Amphibiens vivants	36	70	12	0	0	0	13	39	0	103	0	83	180	36	0	0	231	103	19	0	15

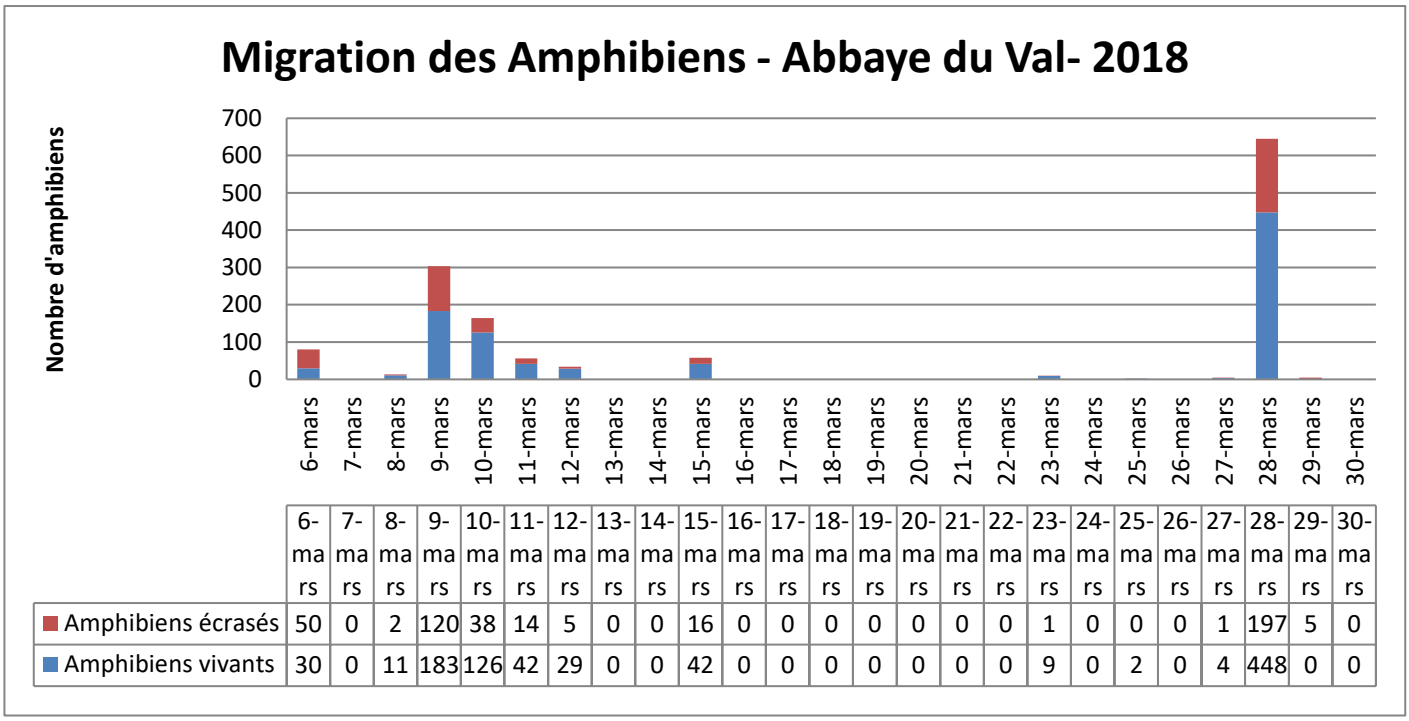

	6-mars	7-mars	8-mars	9-mars	10-mars	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars	24-mars	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars	30-mars
Amphibiens écrasés	50	0	2	120	38	14	5	0	0	16	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	197	5	0
Amphibiens vivants	30	0	11	183	126	42	29	0	0	42	0	0	0	0	0	0	0	9	0	2	0	4	448	0	0

	Crapauds		Grenouilles		Tritons		Total
	Vivants	Ecrasés	Vivantes	Ecrasées	Vivants	Ecrasés	
2017	275	272	434	174	230	84	1469
2018	464	321	386	48	46	30	1295

Nous confirmons une fois encore que la zone de l'Abbaye du Val présente une belle biodiversité avec la présence de nombreuses grenouilles rousses, agiles et des tritons palmés en nombre significatif.

Leur nombre est certainement beaucoup plus grand compte tenu du fait qu'on ne les voit pas car les grenouilles traversent très rapidement.

Le nombre de voitures observées est de moins d'une dizaine (observation identique à celle de 2017) lors de notre passage mais leur vitesse est élevée et les dégâts considérables.

CONCLUSION :

Nous avons observé un moins grand nombre d'amphibiens qu'en 2017 comme sur l'ensemble des zones, néanmoins le phénomène est suffisamment marquant pour encore une fois nous conforter dans le fait qu'il faut protéger cette biodiversité en réalisant un crapauduc et permettant aux amphibiens de rejoindre les étangs de l'abbaye du Val. Une autorisation du propriétaire est requise.

Mur de l'Abbaye du Val

Porte de l'Abbaye du Val face au Ru

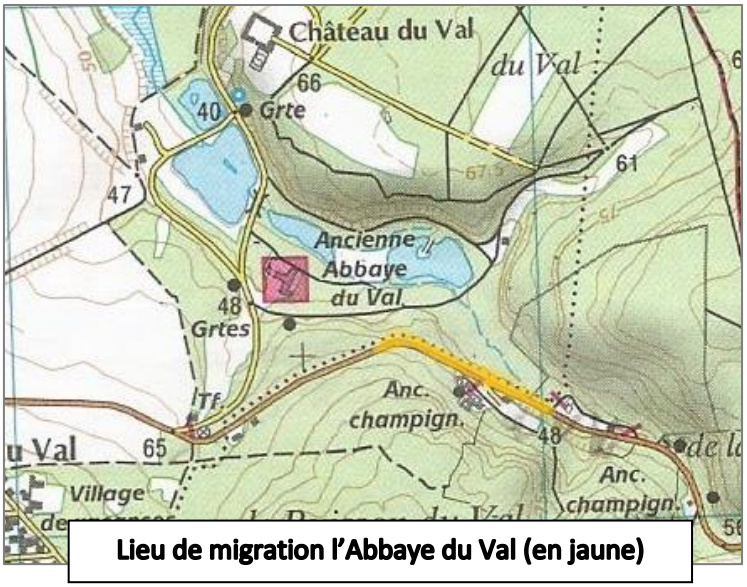

Lieu de migration l'Abbaye du Val (en jaune)

b. Maffliers

Suite à notre étude de 2015, le CD95 a construit un crapauduc au printemps 2016.

2017 : un passage fut effectué les jours les plus favorables, les 4,9,13 et 16 mars. Par deux fois nous avons constaté des crapauds dans la rigole en amont du crapauduc. Une vingtaine était écrasée avant la première buse. Cependant, le nombre d'amphibiens écrasés reste minime.

2018 : de façon identique à celle de 2017, un passage fut effectué les 9, 10,11,12 mars.

198 amphibiens furent comptés dont une large majorité les 9 et 10 mars.

127 amphibiens, des crapauds en majorité, furent retrouvés avant la première buse. Deux explications : le crapauduc devrait être rallongé en direction de la maison forestière de Bois Carreau et Nerville, et la buse modifiée car elle ne peut pas servir en l'état.

Le crapauduc remplit sa fonction par ailleurs. Une vingtaine de crapauds fut retrouvée écrasée devant l'entrée du club hippique.

Quelques grenouilles et tritons furent observés.

Le crapauduc semble remplir ses fonctions mais un passage sous la route est resté inaccessible pendant une bonne période de la migration car inondé à sa sortie.

CONCLUSION :

2018 a confirmé la bonne efficacité du crapauduc. Il faut rester vigilant et modifier une des sorties noyée par temps de pluie. Son allongement semble nécessaire.

Zone de Maffliers – Crapauduc – Mai 2016

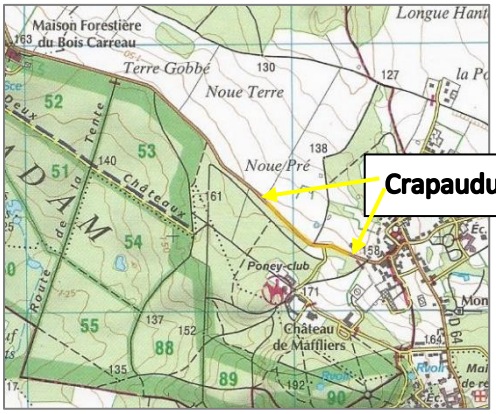

Crapauduc de Maffliers– Mai 2016 (en jaune)

C. Forêt de Carnelle

a. Moulin Neuf –Rte de Courcelles à Presles

La zone de passage des amphibiens se situe entre la Route de la Pierre Turquaise (Moulin Neuf) et la route de Courcelles. La zone, de très forte densité, est très courte autour du croisement entre la Rte de Courcelles et la RD 78 (voir carte).

Les amphibiens se dirigent vers les étangs du moulin neuf et le Ru de Presles.

Suite à l'étude de 2015, le CD95 a construit en 2016 un crapauduc comprenant un passage sous la RD 78. L'intersection de la RD78 avec la Rte de Courcelles fut réaménagée en même temps.

2017 : Un passage fut effectué les 4,9,13 et 16 mars. Le crapauduc remplit parfaitement son rôle avec des crapauds vus dans la rigole en amont du crapauduc.

Quelques crapauds écrasés en dehors de la zone du crapauduc et route de Courcelles

2018 : Un passage fut effectué les 9, 11 et 27 mars.

Un constat identique à celui réalisé en 2017, soit une vingtaine de crapauds dans la rigole les 9 et 11 mars. Un crapaud a été vu ressortant du crapauduc preuve de sa fonctionnalité.

Par contre une vingtaine de crapauds écrasés fut comptée face à l'étang neuf dans la descente le 9 mars.

Le 27 mars, le retour des crapauds avait commencé et 70 amphibiens écrasés furent comptés au croisement de la route de Courcelles et au niveau du crapauduc.

CONCLUSION :

Le crapauduc remplit complètement son rôle. Une surveillance sera à effectuer. Il faudrait surtout veiller à ce que les entrée et sortie restent fonctionnelles.

Une belle réussite confirmée à nouveau en 2018. Le retour lors de la fin de la migration mériterait une modification du crapauduc et son allongement sur la route de la Zone Artisanale de Courcelles.

Le retour des amphibiens est à considérer lors de la construction de nouveaux crapauducs.

Entrée du crapauduc de Presles – Mai 2016

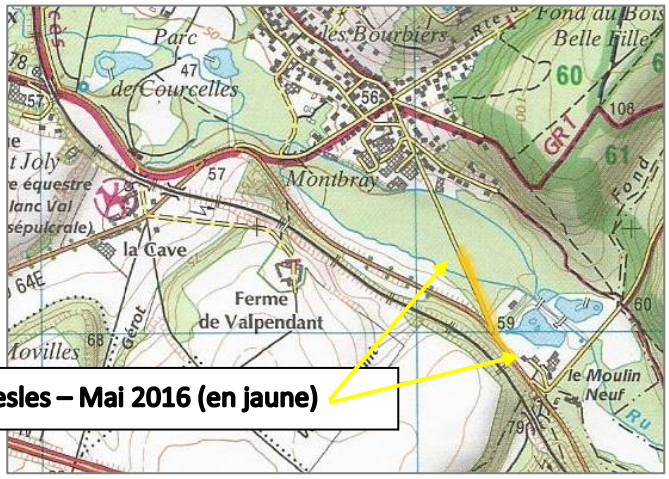

Crapauduc de Presles – Mai 2016 (en jaune)

D. Vexin

a. Route de Labbeville

Une zone courte de l'entrée du village au chemin de terre à droite retournant à Frouville (voir carte).
Les passages sont très fréquents, les amphibiens se dirigeant soit vers la mare pédagogique soit vers les étangs du Ru de Frouville.
La solution préconisée en 2016 était de couper la circulation sur la route communale la nuit, les personnes allant de Frouville à Labbeville pouvant prendre la RD 151.
La mairie de Frouville, avec le soutien du Parc Naturel Régional du Vexin, a collaboré et accepté de fermer l'accès de la route de 20h à la levée du jour du 15 février au 31 mars 2017. Face au coût engendré par la mise en place des barrières, la mairie n'a pu renouveler le même dispositif en 2018. Une alternative fut trouvée grâce à des volontaires motivés qui une fois l'arrêté signé, ont mis les barrières en place à partir du 19 mars 2018.

Les remarques faites en 2015 ont été vérifiées en 2016 ,2017 et 2018

- 2015 : 345 amphibiens écrasés, 348 vivants
- 2016 : 397 amphibiens écrasés, 816 vivants pour un total de 1213.
- 2017 : 332 amphibiens écrasés, 1030 vivants pour un total de 1362
- 2018 : 175 amphibiens écrasés, 726 vivants pour un total de 901

Les barrières qui furent de nombreuses fois déplacées en 2017, ne le furent pas en 2018. Des commentaires par ailleurs nous amènent à conclure que le dispositif est bien compris et jugé utile.

Présence de grenouilles rousses et agiles (18), de tritons palmés (25)

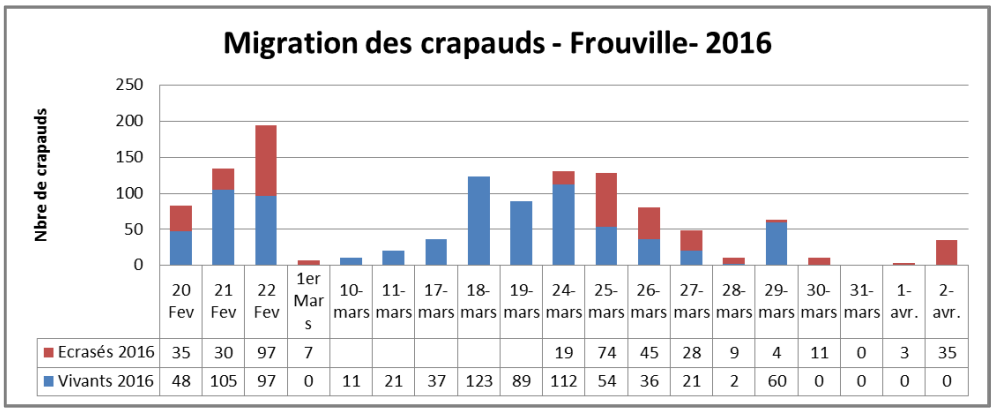

	20 Fev	21 Fev	22 Fev	1er Mars	10-mars	11-mars	17-mars	18-mars	19-mars	24-mars	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars	30-mars	31-mars	1-avr.	2-avr.
Ecrasés 2016	35	30	97	7						19	74	45	28	9	4	11	0	3	35
Vivants 2016	48	105	97	0	11	21	37	123	89	112	54	36	21	2	60	0	0	0	0

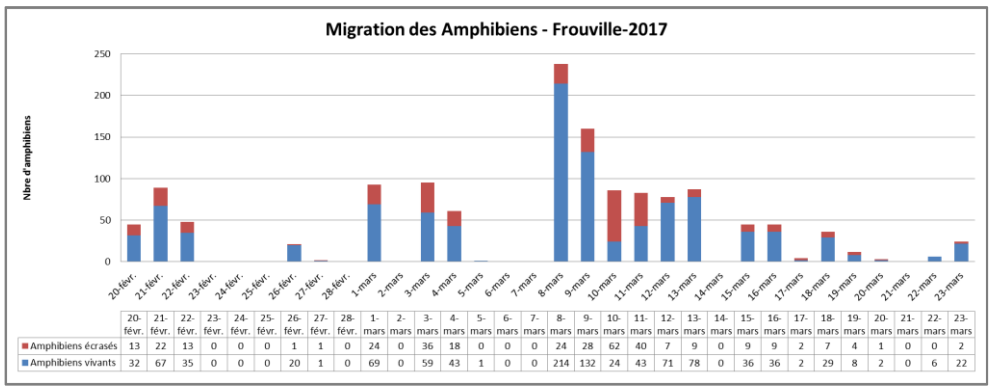

	20-févr.	21-févr.	22-févr.	23-févr.	24-févr.	25-févr.	26-févr.	27-févr.	28-févr.	1-mars	2-mars	3-mars	4-mars	5-mars	6-mars	7-mars	8-mars	9-mars	10-mars	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars
Amphibiens écrasés	13	22	13	0	0	0	1	1	0	24	0	36	18	0	0	0	24	28	62	40	7	9	0	9	9	2	7	4	1	0	0	2
Amphibiens vivants	32	67	35	0	0	0	20	1	0	69	0	59	43	1	0	0	214	132	24	43	71	78	0	36	36	2	29	8	2	0	6	22

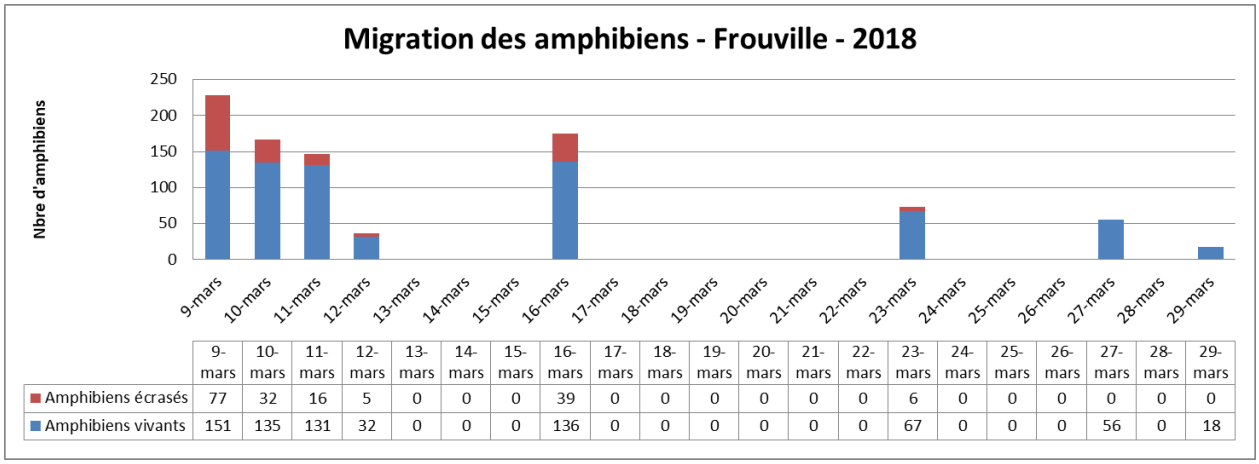

	9-mars	10-mars	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars	24-mars	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars
Amphibiens écrasés	77	32	16	5	0	0	0	39	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0
Amphibiens vivants	151	135	131	32	0	0	0	136	0	0	0	0	0	0	67	0	0	0	56	0	18

CONCLUSION :

Une zone courte mais très peuplée qui ne laisse aucune chance lors des passages de voiture. La mise en place de barrières à la tombée de la nuit présente une grande utilité pour la protection des amphibiens. Nous avons en 2018 observé une large diminution des amphibiens écrasés une fois les barrières posées.

Sur un total de 175 amphibiens écrasés, 6 le furent après la pose des barrières le 19 mars. 4% des amphibiens comptabilisés contre 28% avant la pose des barrières.

Les barrières furent bien acceptées et peu déplacées contrairement à 2017. Le dispositif est à renouveler en 2019 en espérant un investissement possible dans un crapauduc en dur qui serait une solution définitive.

L'appel à des volontaires ne peut être que le temps d'une observation mais ne peut être une solution pérenne.

République Française
Département du Val d'Oise
Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes

MAIRIE DE FROUVILLE
95690

ARRETE DE REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTE DE LABBEVILLE PENDANT LA PERIODE DE MIGRATION DES AMPHIBIENS

Le Maire de Frouville,
Vu l'arrêté du 19 novembre 2007 du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et des modalités de leur protection.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L 2213-4.
Vu le Code de la Route et notamment l'article R 225.
Considérant que les amphibiens dont les crapauds communs (Bufo bufo), les grenouilles agiles (Rana dalmatina) et les tritons ponctués (Tritrus vulgaris) sont des espèces protégées,
Considérant que pendant leur période de migration, les amphibiens traversent en grand nombre la route de Labbeville en directions des points d'eau pour s'y reproduire et qu'il convient d'empêcher leur écrasement par les véhicules.

ARRETE

Article 1 : La circulation est interdite sur la route de Labbeville **chaque nuit de 20h à 8h, du 19 mars au 20 avril 2018.**

Article 2 : Par dérogation de l'article 1, la circulation sera autorisée, pour tous véhicules de police nationale, de police de l'environnement, de gendarmerie nationale, de services de secours, des gardes forestiers, des services techniques, des riverains, les agriculteurs.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles feront l'objet de procès-verbaux.

Article 4 : Les services de gendarmerie sont chargée de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Auvers-sur-Oise
- Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Val d'Oise
- Monsieur le Président du Parc Naturel Régional du Vexin Français
- Monsieur le Directeur de l'Office National des Forets Ile de France Ouest
- Monsieur le Maire de Labbeville
- La société CEOBUS

Et sera affiché aux divers endroits d'interdiction

Frouville, le 19 mars 2018
Le Maire, Stephan LAZAROFF

Commune adhérente

Parc naturel régional du Vexin français

Mairie de Frouville 95690 - 10bis Grande Rue - Téléphone : 01.30.34.70.55 – Télécopie : 01.34.70.60.04 - mairie-frouville95@wanadoo.fr

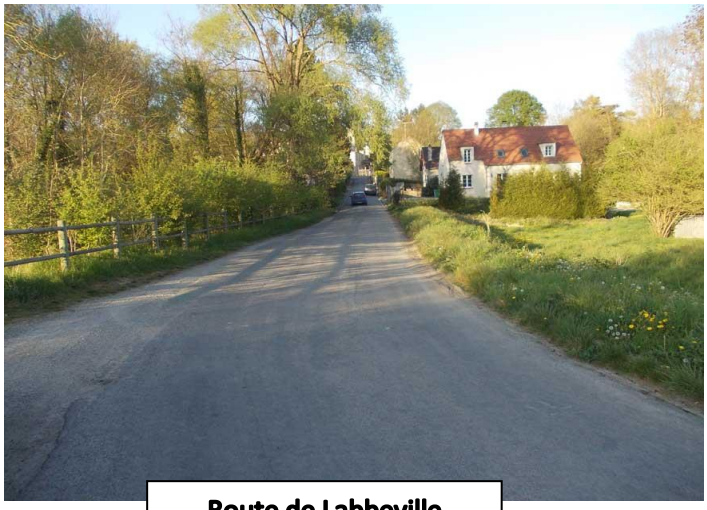

Route de Labbeville

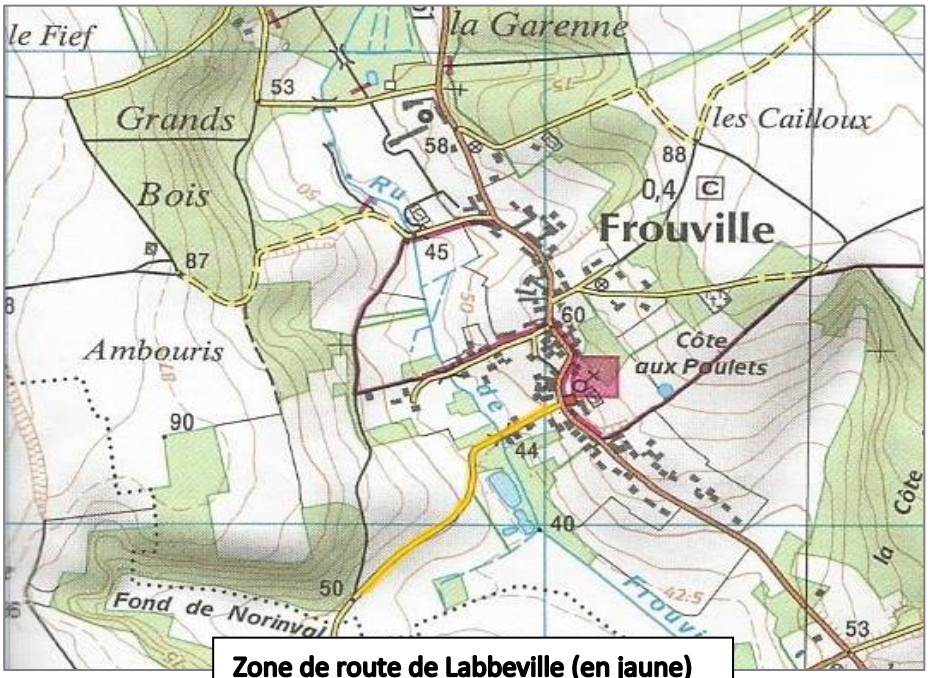

Zone de route de Labbeville (en jaune)

E. Forêt de Montmorency

La zone est près de l'étang Marie sur la route des Parquets entre le carrefour du chêne aux mouches et celui de la grande montagne. Une partie de cette route est fermée du vendredi soir au dimanche soir (entre le chêne aux mouches et le chêne creux).

Suite au comptage de 2017, et grâce à l'action de la mairie de Saint Prix avec le soutien de l'ONF et de nombreux bénévoles, un crapaudrome fut installé le 7 mars et retiré le 17 avril.

Des seaux implantés le long du crapaudrome furent ramassés chaque jour et le comptage des amphibiens réalisé.

Le retour des amphibiens fut signalé dès la fin mars, le 9 Avril un passage le soir mit en évidence un retour massif, 53 furent écrasés. Les dispositifs de protection doivent être réalisés de façon à permettre à la fois l'aller mais aussi le retour.

Ceci est facilement réalisable avec un crapauduc en dur mais peu réaliste avec un deuxième crapaudrome sachant qu'il faut ramasser les seaux chaque jour.

Comme en 2017, nous avons constaté une belle biodiversité et la route des Parquets est le seul endroit surveillé où nous trouvons des salamandres en plus des crapauds communs, grenouilles rousses et agiles, tritons palmés.

387 amphibiens furent comptés dont 4 salamandres et 20 tritons et grâce au dispositif, aucun ne fut écrasé.

Ce comptage est inférieur au comptage 2017 (444 amphibiens) qui portait sur un passage et non une nuit entière. Cela correspond à nos diminutions observées sur d'autres zones.
Il nous a été signalé de petits crapauds et grenouilles qui pourraient être des jeunes.

<u>Conclusion :</u>
La solution du crapaudrome est efficace mais demande une grande mobilisation et n'empêche pas l'écrasement lors du franchissement de la route au retour vers la forêt. Nous préconisons donc un crapauduc en dur permettant l'aller et le retour.
La solution la meilleure afin de protéger cette zone, peu fréquentée mais meurtrière, serait de laisser cette route fermée à la circulation de façon temporaire lors de la migration ou de façon définitive.

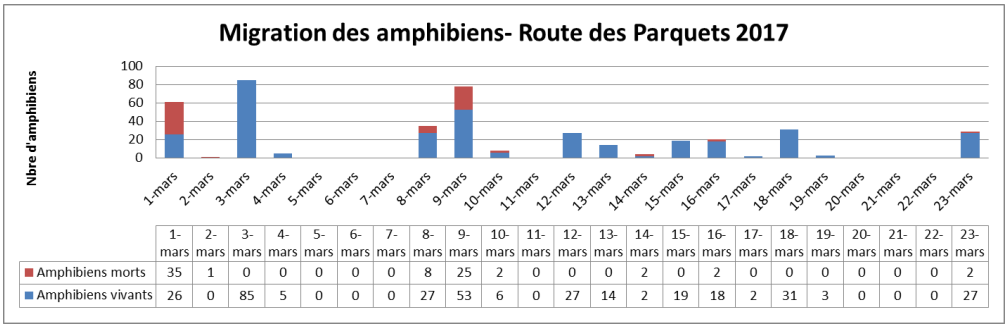

	1-mars	2-mars	3-mars	4-mars	5-mars	6-mars	7-mars	8-mars	9-mars	10-mars	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars
Amphibiens morts	35	1	0	0	0	0	0	8	25	2	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2
Amphibiens vivants	26	0	85	5	0	0	0	27	53	6	0	27	14	2	19	18	2	31	3	0	0	0	27

En 2018, Les crapauds ont été comptés dans les seaux chaque matin alors que le graphe ci-dessus représentait un passage le soir.

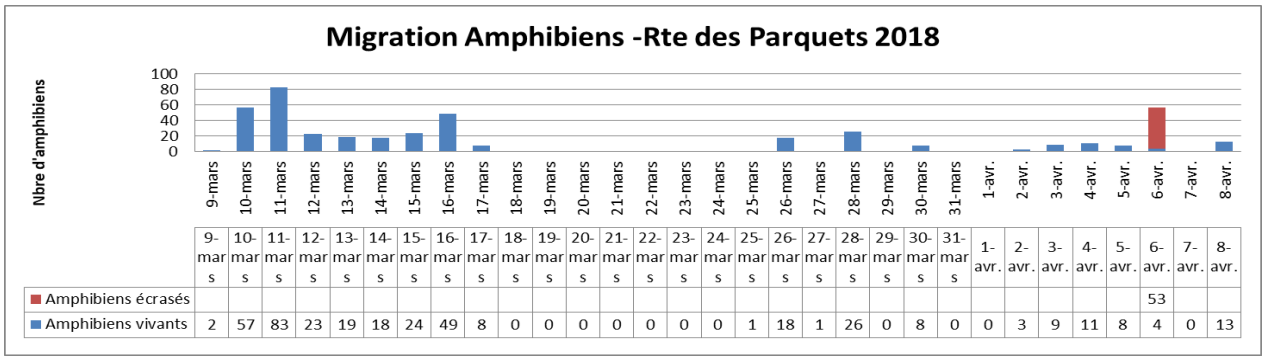

	9-mars	10-mars	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars	24-mars	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars	30-mars	31-mars	1-avr.	2-avr.	3-avr.	4-avr.	5-avr.	6-avr.	7-avr.	8-avr.
Amphibiens écrasés																													53		
Amphibiens vivants	2	57	83	23	19	18	24	49	8	0	0	0	0	0	0	0	1	18	1	26	0	8	0	0	3	9	11	8	4	0	13

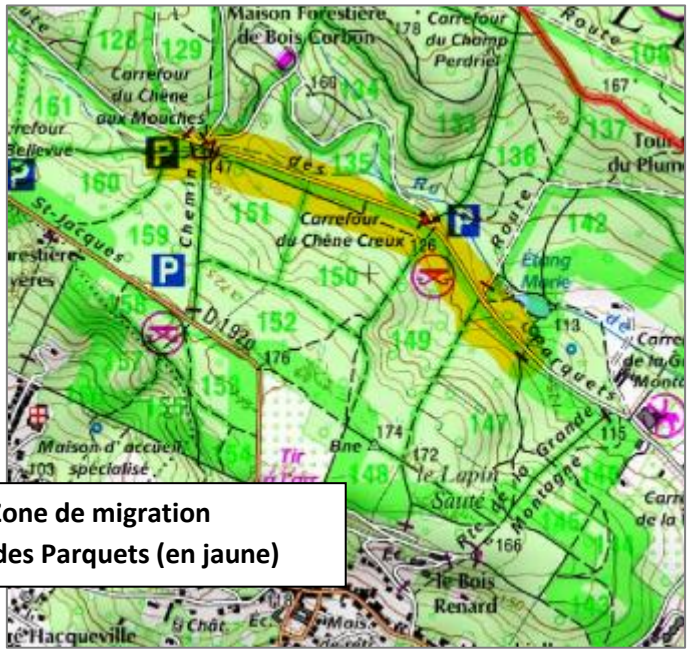

Zone de migration
route des Parquets (en jaune)

Salamandre – Montmorency - 2017

Etang Marie - Montmorency

Panneau au niveau du
Château du Bois Corbon - Montmorency

Installation du crapaudrome 2018

Récolte des amphibiens pour leur faire traverser la route

Puis remise au bord des mares

F. Autres zones

Ces virées nocturnes et les témoignages reçus ont permis de recenser d'autres zones qui n'ont pas en 2018 et années précédentes fait l'objet d'une surveillance systématique :

- Noisy

  Une nouvelle zone fut identifiée sur la D922 entre les premières maisons de Beaumont et l'ancienne abbaye de Valdampierre.

  68 amphibiens furent observés dont des grenouilles rousses, vertes/brunes, crapauds. Une vingtaine d'entre eux fut écrasée.
  Remarque : les amphibiens qui descendent de la zone boisée pour traverser en direction de l'Oise sont gênés, voire empêchés de rejoindre leurs lieux de ponte par une longue rangée de murs récemment construits (apparemment sans autorisation).

  La zone sera donc à surveiller en 2019.

- L'Isle-Adam : RD 64 - Entre l'Obélisque et le croisement de la N1. Ce lieu a fait l'objet d'étude en 2010. De nombreux témoins ont affirmé avoir vu des amphibiens traverser en grand nombre mais aucune de nos tournées nocturnes entre 2015 et 2018 ne nous a permis de noter des passages d'amphibiens.
- Valmondois : D 64 - La Naze au niveau du « vieux moulin » (voir rapport 2015)
- Butry
- Hédouville vers la forêt de Jouy
- D151 entre Frouville et Arronville
- Route de Frouville à Bornel
- Montgeroult Ableiges
- Butte de Marines
- Bois de Morval
- Nerville : La présence des batraciens est avérée sur la RD 64 avant l'entrée de Nerville au niveau du lavoir et à la sortie de Nerville après le château mais aucun passage massif ne fut noté ni en 2015 ni en 2016 et 2017.